



NOTE DE SERVICE

DATE : Le 12 mars 2020

AUX : Prêtres en ministère actif, diacres permanents, animateurs et animatrices de la vie paroissiale, supérieurs et supérieures des congrégations religieuses, secrétaires de paroisse.

DE : Son Excellence Monseigneur Albert LeGatt
Archevêque de Saint-Boniface

OBJET : **Protocole de préparation pour la pandémie**

Chers amies, chers amis,

Compte tenu des préoccupations actuelles au sujet d'un risque accru d'infection par le nouveau coronavirus (COVID-19), et après avoir consulté le Dr Brent Roussin, le médecin hygiéniste en chef du Manitoba, je vous envoie cette directive de préparation, qui entre en vigueur ***immédiatement***.

Dans le désir de travailler en étroite collaboration avec l'Archidiocèse de Winnipeg dans cette affaire, la directive est à toutes fins pratiques la même que celle envoyée le 4 mars 2020 par Mgr Richard Gagnon à toutes ses paroisses (le document de Mgr Gagnon est disponible en ligne à www.archwinnipeg.ca).

Nos deux diocèses travailleront ensemble, en gardant le contact avec le médecin hygiéniste en chef du Manitoba, en consultant le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active, tout en surveillant la situation. Le dernier bulletin (no 7) de Santé Manitoba (5 mars 2020) indique qu'à présent, le Manitoba n'a aucun cas de COVID-19 confirmé en laboratoire, et que le risque global pour les Manitobains demeure faible (www.gov.mb.ca/health/index.fr.html). Si le médecin hygiéniste en chef du Manitoba détermine que le risque s'est accru, il nous sera nécessaire de prendre des mesures plus rigoureuses. À cette date, nous vous enverrons un deuxième protocole plus contraignant.

En attendant, je demande à tous les prêtres de mettre immédiatement en œuvre le Protocole qui suit, afin d'assurer l'uniformité dans notre diocèse. Veuillez attendre d'autres directives de mon office avant de prendre d'autres mesures.



Protocole I

Il existe des activités quotidiennes qui peuvent réduire l'exposition au virus et assurer une meilleure protection de la santé publique :

1. Se laver les mains souvent avec du savon et de l'eau
2. Éternuez ou toussiez dans votre manche
3. Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche
4. Rester à la maison quand vous êtes malade

En ce qui concerne les pratiques liturgiques, il n'est pas nécessaire pour l'instant de modifier nos pratiques actuelles. Nous demandons aux paroisses de s'assurer que ceux et celles qui distribuent la Communion se lavent les mains ou utilisent un désinfectant pour les mains avant et après la distribution de la Communion.

S'il vous plaît continuer à prier pour ceux qui sont infectés par le coronavirus.

+ Albert LeGatt

+ Albert LeGatt
Archevêque de Saint-Boniface



Archidiocèse de
Saint-Boniface
Archdiocese

Diocesan Centre Diocésain 151, avenue de la Cathédrale Winnipeg, MB, Canada R2H 0H6
204-237-9858 f: 204-231-8550 alegatt@archsaintboniface.ca
www.archsaintboniface.ca